



Amiens, le 23 avril 2020

Communiqué de presse

Coronavirus - COVID19

Des maraudes sanitaires et sociales à Amiens pour les personnes les plus exclues



Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19, l'État, en partenariat avec la Croix-Rouge Française et l'UDAUS-SIAO 115, met en place **à compter du mardi 28 avril prochain** des maraudes sanitaires et sociales à Amiens, au profit des personnes les plus exclues, qui sont à la rue et dans des situations de très grande précarité.

Ces maraudes permettront une rencontre :

- avec un travailleur social de l'UDAUS pour leur proposer de l'aide : un hébergement, une aide alimentaire et de première nécessité et un accompagnement social.
- ainsi qu'avec des infirmiers de la Croix-Rouge pour un bilan sanitaire, effectuer les premiers soins qui s'avèreraient nécessaires et orienter les personnes, le cas échéant, vers des structures de soins.

Une infirmerie mobile, ainsi que du matériel de soins sont fournis par la Croix-Rouge française qui disposera également du matériel de téléconsultation médicale.

Les maraudes auront lieu deux fois par semaine, les mardis et jeudis après-midi de 15 h00 à 18h00, afin de pouvoir faire le relai avec le Samu social (UDAUS) qui intervient tous les jours à partir de 18h00.